

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

BETONAC-FIX

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 005

Page 1 de 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

BETONAC-FIX

Utilisation de la substance/préparation

produit de nettoyage

Identification de la société/entreprise

Société :	Leyco Chemische Leyde GmbH	Téléfax :	++49 (0) 2236-966-00-10
Rue :	Industriestraße 155	Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-29
Lieu :	D--50999 Köln		
Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-0		
Interlocuteur :	Eckart Inkemann		
Service responsable :	Eckart Inkemann		
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	0049 (0) 2236 966 00 29		

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Corrosif

Phrases-R :

Nocif par inhalation.

Nocif par contact avec la peau.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures.

Irritant pour les voies respiratoires.

Dangers les plus importants

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Provoque des brûlures. Irritant pour les voies respiratoires.

3. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique (préparation)****Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
231-595-7	7647-01-0	Hydrogenchlorid; Chlorwasserstoff	10-25 %	T, C R23-35
231-633-2	7664-38-2	Phosphorsäure ... %	10-25 %	C R34
	24939-91-8	Isotridecanoethoxylat	1-5 %	Xn R22-41

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours**Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.

Après inhalation

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

BETONAC-FIX

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 005

Page 2 de 5

Mettre la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Consulter un médecin.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Mettre la victime à l'air libre.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**

utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Les précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuel. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Neutraliser avec du (de la, de l') Utiliser un équipement de protection individuel.

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Stockage**Information supplémentaire**

Conserver hermétiquement fermé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	
7647-01-0	Chlorure d'hydrogène	-	-		VME (8 h)	
		5	7,5		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

BETONAC-FIX

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 005

Page 3 de 5

Mesures d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire

Appareil respiratoire avec filtre.

Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique : liquide
Couleur : vert
Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) :	< 1,0	Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point/intervalle de fusion :	non applicable	
Point d'ébullition :	85 °C	
Point d'éclair :	non applicable	
Pression de vapeur :	23 hPa	
(à 20 °C)		
Pression de vapeur :	< 110 hPa	
(à 50 °C)		
Densité (à 20 °C) :	1,111 g/cm ³	
Hydrosolubilité :	miscible	

Autres données

Température d'inflammation : non applicable

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Provoque des brûlures. L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures digestives.

12. Informations écologiques**Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

Effets nocifs divers

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

BETONAC-FIX

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 005

Page 4 de 5

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU :	1760
ADR/RID classe :	8
Panneau d'avertissement	
No. danger :	80
Étiquetage :	8
ADR/RID Groupe d'emballage :	III

Nom d'expédition

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

Transport fluvial

No. ONU :	1760
ADNR-Classe :	8

Transport maritime

No. ONU :	1760
IMDG-Code :	8
Marine polluant :	-
IMDG-Groupe d'emballage :	III
EmS :	8-15

Transport aérien

ONU/ID No. :	1760
ICAO/IATA-DGR :	8
Étiquetage :	8
ICAO-Groupe d'emballage :	III

15. Informations réglementaires**Étiquetage**

Symboles de danger : C - Corrosif



C - Corrosif

Phrases-R

20	Nocif par inhalation.
21	Nocif par contact avec la peau.
22	Nocif en cas d'ingestion.
34	Provoque des brûlures.
37	Irritant pour les voies respiratoires.

Phrases-S

01	Conserver sous clé.
----	---------------------

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

BETONAC-FIX

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 005

Page 5 de 5

- 02 Conserver hors de la portée des enfants.
- 13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- 20 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
- 25 Éviter le contact avec les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36 Porter un vêtement de protection approprié.
- 37 Porter des gants appropriés.
- 39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- 52 Ne pas utiliser sur de grandes surfaces dans les locaux habités.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau : 1 - pollue faiblement l'eau

16. Autres données**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 20 Nocif par inhalation.
- 21 Nocif par contact avec la peau.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 23 Toxique par inhalation.
- 34 Provoque des brûlures.
- 35 Provoque des graves brûlures.
- 37 Irritant pour les voies respiratoires.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)